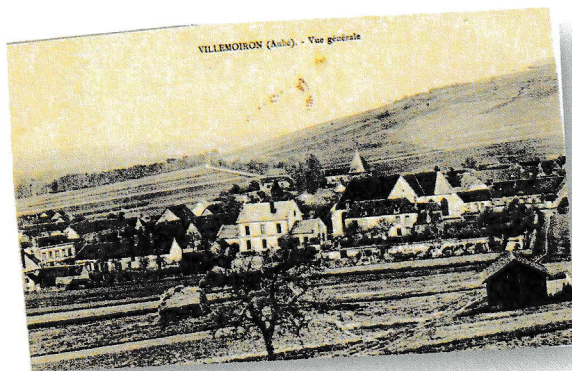




Échos de Villemoiron Cranev Surançon

JANVIER 2017

Permanences : mardis et jeudis de 14h à 18h
vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN
au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

« Prends garde à la Ste Martine car souvent l'hiver se mutine »

LES VŒUX DU MAIRE

En ce début 2017, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaitent à tous les Villemoironniers tous leurs bons vœux pour une année la plus sereine possible.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 22 décembre 2016

FERMETURE DE LA PRISON DE CLAIRVAUX

Le Conseil valide à l'unanimité la délibération proposée, à savoir de s'associer au mouvement de résistance contre la fermeture de la prison de Clairvaux.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil décide à l'unanimité de ne plus prendre en compte le délai de 3 mois pour la location à des personnes de l'extérieur.

Par contre, pour limiter les locations aux personnes extérieures, le Conseil décide d'augmenter de façon significative le tarif à 250€ l'été (15 avril – 15 octobre) et à 280€ le reste de l'année.

CERTIFICAT D'URBANISME

Madame Caroline Paris et Monsieur Romuald Darsonval ont déposé une demande de certificat d'urbanisme afin de faire construire un pavillon sur la parcelle ZD N°7, sise chemin de la Perrière.

Un CU positif a été délivré en 2003 puis en 2007 et le terrain est desservi en voirie, eau et électricité. Le conseil après en avoir délibéré, considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de se développer de manière raisonnable, considérant

qu'une construction sur ce terrain ne porterait pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels des paysages et à la sécurité ou à la salubrité publique, accepte la délivrance d'un certificat d'urbanisme positif pour la construction d'un seul pavillon sur le bas du terrain. Des prescriptions seront notifiées aux pétitionnaires : les branchements seront à leur charge et ils devront faire installer à leurs frais, un sur-presseur pour l'alimentation en eau.

Une petite rétrospective sur la fin d'année 2016 :

♦ MARCHÉ DE LA ST NICOLAS

Depuis 2011, la SPV organise un petit marché de la St Nicolas dans la salle des fêtes. Il s'est tenu les **3 et 4 décembre dernier**. Différents artisans ont exposé photographies, bijoux, objets en bois, poterie, artisanat russe, miel, cidre et spécialités locales, livres, couronnes, bouquets secs : de quoi se faire plaisir ou choisir un petit cadeau en cette période avant Noël. Merci à tous les participants et aux visiteurs.

♦ SPECTACLE DE NOËL

Le **11 décembre**, le Père Noël n'a pas oublié de récompenser les enfants sages du village après avoir assisté au spectacle présenté par le Comité des fêtes :



♦ DISPARITION

Le 17 décembre 2016, Jean-Michel MARCHAL n'était pas au rendez-vous pour la chasse. Il nous a quittés très brutalement et repose au cimetière de Bérulle.

Nous présentons à sa famille toutes nos sincères condoléances.

♦ MARIAGE



Tous nos vœux de bonheur à John Fargeot et Julie Thevenin qui se sont mariés le 23 décembre 2016 à Villemoiron et résident à Craney.

LE 15 JANVIER 2017

La nouvelle année a été saluée par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, le Comité des Fêtes, les pompiers du CPI de Villemoiron.



Tous les acteurs pour l'animation de la commune ont été remerciés et le caporal Laurent Léger a reçu une médaille d'argent et un diplôme pour le récompenser des 20 ans d'engagement au service du CPI du village. Félicitations !

Cette réunion à la salle des fêtes s'est poursuivie en dégustant la galette des Rois et le champagne : un moment de retrouvailles !

Des nouvelles de l'association du village

La restauration des bâtons de procession est terminée et ces 4 bâtons attendent d'être fixés, ce qui est imminent. Une petite cérémonie aura lieu aux beaux jours pour fêter leur retour.

Le Président de la SPV, les membres du bureau présentent leurs bons vœux pour cette nouvelle année.

L'association ne peut continuer à la préservation, la rénovation du patrimoine local que grâce à votre aide. On ne peut pas compter sur une participation financière de la part de la Fondation du Patrimoine si l'association n'existe plus ! Le prochain projet concerne la restauration des 2 lavoirs (Surançon et Villemoiron). Si vous avez à cœur de garder en bon état ce qui fait l'originalité du notre village, **merci de votre soutien.**

Vos dons peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la SPV (à côté de celle de la Mairie)

SPV- Place de la Mairie – Villemoiron.

Cotisation :

- individuel 15€

- Couple 20€

Membre bienfaiteur à partir de 50€

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.